

**Journée d'information et d'échange sur  
"La Numérisation et la valorisation concertées en sciences juridiques"  
organisée à la BnF le 7 mai 2010**

Vous avez participé à la journée d'information et d'échange sur "La Numérisation et la valorisation concertées en sciences juridiques" organisée à la BnF le 7 mai 2010. Nous avons le plaisir de vous communiquer l'information suivante.

La Bibliothèque nationale de France et la Bibliothèque interuniversitaire Cujas, en accord avec le Ministère de la Culture et de la Communication et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, lancent un [second appel à initiatives de numérisation en sciences juridiques](#).

Cet appel s'inscrit dans le cadre du programme de numérisation et de valorisation concertées en sciences juridiques co-piloté par les deux établissements depuis 2008. Il fait suite à un [premier appel lancé en 2010](#).

Ce deuxième appel 2011-2012 porte sur la thématique des « Sources publiées du droit français : du droit romain au droit contemporain », se déclinant en quatre axes :

- Sources du droit législatif et réglementaire ;
- Sources de la jurisprudence ;
- Sources du droit coutumier et du droit local ;
- Source de la doctrine.

Les dossiers de candidature seront examinés par un Conseil scientifique et technique, réunissant des experts issus de la recherche juridique, des grands établissements documentaires et des professionnels du droit. Les projets retenus bénéficieront d'un soutien financier.

Pour consulter et télécharger le [règlement de l'appel à initiatives](#) et le [formulaire de réponse](#), veuillez consulter les [pages dédiées](#) sur le site de la BnF.

Les [dossiers de candidature](#) devront être envoyés **avant le 15 mars 2012 à 17h délai de rigueur**, par voie postale, à l'adresse suivante :

Bibliothèque nationale de France  
Département de la Coopération / Service Pôles associés – Gallica  
Appel à initiatives en Sciences juridiques  
Quai François Mauriac  
75 706 Paris cedex 13

Ou par voie électronique, à l'adresse de messagerie suivante : [numerisation\\_scjur@bnf.fr](mailto:numerisation_scjur@bnf.fr)

Pour toute demande de renseignements supplémentaires, veuillez envoyer vos questions à : [numerisation\\_scjur@bnf.fr](mailto:numerisation_scjur@bnf.fr)